

Obligation sans preuve pour 2026

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **L'agent ne dit pas si l'entreprise est en infraction.** Le manquement s'apprécie au regard du texte applicable, de la situation, et parfois d'une tolérance — trois choses qu'il n'a pas.

Élément	Valeur	Source
Obligation inscrite au référentiel	Oui	Référentiel du 14/03/2023
Périodicité inscrite	Annuelle, échéance au 30/06	Référentiel
Preuve 2025	Présente, datée du 12/06/2025	Dossier
Preuve 2026	Absente	Dossier
Responsable désigné	Nommé au référentiel	Référentiel
Jours de dépassement	39	—

Les trois lectures possibles

Lecture	Ce qu'il faudrait pour trancher
L'obligation a été remplie, la preuve n'a pas été versée	Demander la pièce au responsable
Elle n'a pas été remplie	Le confirmer, puis la remplir
Elle ne s'applique plus	Vérifier le seuil ou l'activité concernée

La troisième lecture n'est pas théorique : quatre obligations du référentiel se rattachent à une activité cédée en 2025 et continuent de produire des échéances. Elles sont signalées à part.

Ce qui est fourni

Élément	Fourni ?
L'obligation telle qu'inscrite	Oui
La preuve de l'an dernier	Oui
Le responsable désigné	Oui
La date exacte du dépassement	Oui
Une qualification du manquement	Non
Une évaluation du risque encouru	Non

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.